

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 25.12.2024
Convocation faite
Le 11.12.2024

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 17 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi dix-sept décembre à neuf heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE (à partir du point n°2024-12-207, excepté au point n°2024-12-239), Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX (jusqu'au point n°2024-12-219 et au point n°2024-12-239), Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, MM. André ESCOBAR, Robert ITUCCI, Gérard DELATTE, Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{me} Dominique FLORES, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ (à partir du point n°2024-12-233, excepté au point n°2024-12-239), M^{me} Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérald GIULIANI, M^{me} Laure BARBE, MM. Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2024-12-206, excepté au point n°2024-12-239), M^{me} Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA jusqu'au point n°2024-12-206 et au point n°2024-12-239), Pascal GILLAUX (à partir du point n°2024-12-220, excepté au point n°2024-12-239), M^{me} Magali CAPLET, M. Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Pascal GILLAUX, jusqu'au point n°2024-12-219 et au point n°2024-12-239), M^{mes} Jennifer PECHEUX, Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Isabelle FABRE, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Daniel DURBECQ (pouvoir à M. Bernard DEKENS, jusqu'au point n°2024-12-232 et au point n°2024-12-239), M^{mes} Evelyne LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (pouvoir à M. Eric VISCARDY, jusqu'au point n°2024-12-205 et au point n°2024-12-239), M^{me} Sandrine BOURGEOIS (pouvoir à M^{me} Liliane PASSEFORT), M. Jean-Luc GRABOWSKI.

M. Jean-Claude JACQUEMART en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

**Délibération
N°2024-12-244**

**Présentation du rendu des 2
premières phases de l'étude
marketing territoriale et
validation du plan d'action
(annexe)**

Considérant la validation du lancement et le phasage d'une étude marketing territoriale par le Conseil de Communauté lors de sa séance du vote du budget 2023,

Considérant la réalisation de cette étude par le cabinet Emotio Tourisme, dans le cadre d'une procédure adaptée,

Considérant le premier rendu intermédiaire présenté en Commission Tourisme le 13 septembre 2024, par Margot PERROY, chargée d'étude, avec notamment le projet de plan d'actions,

Considérant la validation de ce plan d'actions, après quelques ajustements, par la Commission Tourisme,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire, réuni le 10 décembre 2024, aux conclusions de ce rapport,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** les deux premières phases de l'étude marketing territoriale et le plan d'action ci-dessous :

Axes proposés	Explications	Actions proposées
Développer l'offre de services sur le territoire	Organiser le développement de l'offre de services sur le territoire et en renforçant des nœuds d'interconnexion le long de la Meuse	Accompagner le développement de l'offre et de services du territoire
		Faire de l'Office de Tourisme un lieu de loisirs et de culture
Développer des hébergements types plein air et insolites	Développer des hébergements types hôtellerie de plein air et hébergements insolites, et proposer une offre différenciante et en accord avec le positionnement	Accompagner les porteurs de projet au développement d'offres d'hébergements
		Référencer les offres foncières et immobilières adaptées à la création d'implantations touristiques
		Renforcer l'offre labellisée et la développer (durable, handicap, gustatif, etc.)
Travailler une clientèle descendante	Accentuer le développement d'une clientèle descendante déjà bien présente, en leur proposant des offres et services adaptés	Favoriser l'accessibilité et l'itinérance sur le territoire
		Développer une communication ciblée et adaptée
Faire évoluer le positionnement marketing	Valoriser ce territoire des Ardennes et en faire LA porte d'entrée des Ardennes,	Travailler l'image du territoire
		Accompagner l'appropriation et le déploiement du positionnement par les partenaires et acteurs locaux
Recréer du lien avec les socio-professionnels et les habitants	Créer et animer un esprit de vallée, se tourner vers les habitants et les prestataires d'activités.	Créer et animer un réseau d'ambassadeurs du territoire de la vallée de la Meuse
		Organiser des événements participatifs

* **soutient** que ce plan d'actions relève des objectifs de l'OTC, à inclure ou préciser dans la convention d'objectif.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

